



## Motion à adopter en CA (collèges et lycées)

### LYCEE DE DRAP : OBJECTIF RENTREE 2011

Voilà, maintenant de nombreuses années que le projet d'un lycée à l'Est de Nice est programmé. La commune de Drap a proposé le foncier, la région a programmé le financement, la construction et l'accès par voie ferroviaire, le département a budgété l'aménagement de l'accès routier, l'Etat, par l'intermédiaire du Préfet, a réalisé une enquête publique et l'éducation nationale s'est prononcée par la voie des recteurs successifs pour une offre pédagogique, certes réduite au fil du temps, mais d'une certaine qualité permettant d'envisager une bonne attractivité.

Aujourd'hui, le projet est lancé ; permis accepté ; marchés attribués ; les travaux devaient commencer en début d'année 2010, pour une ouverture en septembre 2011.

L'implantation de ce lycée au cœur de la vallée du Paillon permettra de réduire le temps de trajets des lycéens et de désengorger les lycées niçois et notamment le lycée Apollinaire en sureffectif chronique depuis de nombreuses années.

Pour atteindre cet objectif aucun retard ne peut être accepté.

Le Conseil d'administration du collège/lycée .....  
réunit le ..... 2010 exige que les travaux démarrent sans tarder.